

Séance du 24 avril 2017

Académie de Nivelles

Le projet d'acte d'acquisition de l'immeuble sis av. Albert et Elisabeth, 8 -10 a été approuvé par les édiles, tout comme les conditions et mode de passation de la rénovation de l'Académie de Nivelles, phase 1 (montant estimé : 298.781,67 € TVAC).

L'Echevin a.i. Philippe BOUFFIOUX a rappelé l'historique du dossier et a insisté sur la volonté du Collège de rassembler l'ensemble des cours en un seul site et d'offrir de meilleures infrastructures aux enseignants et aux élèves.

A la demande de Gaëtan THIBAUT (PS), l'Echevin a répondu qu' « une 1^{ère} phase reprenant l'aménagement du sous-sol et les mises aux normes en terme de sécurité serait terminée début septembre. S'en suivrait la phase 2 consacrée à la réalisation d'une salle de danse de 400 m² ».

Philippe BOUFFIOUX a répondu à la question de Louison RENAULT (PS) en confirmant le maintien des cours de l'Académie au sein des écoles communales.

Piscine communale - tarifs

Les tarifs d'accès à la piscine ont été approuvés. Les Nivellois ayant largement contribué au financement des travaux du lieu, une réduction leur sera appliquée.

Adulte : 5€ (4€ pour les Nivellois). Senior, enfant : 3,50€ (3€ pour les Nivellois).

Le groupe PS a voté contre (abstention de Marie-Thérèse BOTTE).

Sécurisation d'une venelle - rue des Deux Sociétés nationales

La Conseillère Marie-Thérèse BOTTE (PS) a soulevé l'aspect sécuritaire de cette venelle, interdite aux véhicules et donnant accès au parc du quartier. « Nos ouvriers ont placé temporairement des blocs en béton. Nous étudions une solution plus durable et plus esthétique », a déclaré le Bourgmestre Pierre HUART.

Cadastre des lieux de culte

« Existe-t-il un cadastre toutes religions confondues ? Comment sont-elles subsidiées ? », s'est interrogée Marie-Thérèse BOTTE.

La Présidente du CPAS, en charge des Cultes, Colette DELMOTTE a présenté un rapport très détaillé. La Ville subsidie 10 fabriques d'église et établissements assimilés. Au budget 2017, un montant de 706.481€ est consacré aux cultes.

Pont du Ravel

La Conseillère Marie-Thérèse BOTTE a demandé l'état d'avancement des travaux au niveau du pont situé sur le Ravel. « La poutrelle abîmée a été remplacée mais un dossier complet va être introduit auprès du SPW », a précisé l'Echevin a.i. Philippe BOUFFIOUX.

Egouttage à la rue Ri des Corbeaux

Le Conseiller François NOE (PS) a demandé l'état d'avancement de ce chantier. « Le dossier, géré par l'IBW, a été refusé par la SPGE. Une nouvelle version sera bientôt finalisée et nous espérons le début des travaux pour mai-juin 2018 », a expliqué l'Echevin a.i. BOUFFIOUX.

Vitesse des véhicules à la rue de l'Industrie

Le Conseiller Gaëtan THIBAUT a soumis le problème des excès de vitesse des véhicules sur cet axe principal du zoning Sud, pourtant zone 50. Le Bourgmestre Pierre HUART a affirmé que des contrôles réguliers sont effectués par la Police depuis 2015. « Depuis janvier, 67 PV ont déjà été dressés. Les contrôles « radar » seront plus fréquents », a-t-il conclu.